

ASSEMBLÉE NATIONALE

9 septembre 2020

PROGRAMMATION DE LA RECHERCHE - (N° 3234)

Rejeté

AMENDEMENT

N ° AC195

présenté par

Mme Ressiguier, Mme Autain, Mme Taurine, M. Bernalicis, M. Coquerel, Mme Panot,
M. Corbière, Mme Fiat, M. Lachaud, M. Larive, M. Mélenchon, Mme Obono, M. Prud'homme,
M. Quatennens, M. Ratenon, Mme Rubin et M. Ruffin

ARTICLE PREMIER**RAPPORT ANNEXÉ**

Après l'alinéa 48, insérer l'alinéa suivant :

« Pour ce faire, un plan d'investissement dans l'enseignement supérieur est programmé : il augmente le nombre de places offertes aux étudiants, il prévoit un plan de recrutement massif d'enseignants-chercheurs et des moyens matériels pour les universités. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Loin de partager l'enthousiasme du rapport annexé sur l'état du système universitaire français, nous dénonçons la politique de destruction de l'université française liée en particulier aux diverses cures d'austérité qu'elle doit subir.

L'un des indicateurs est le taux d'encadrement par étudiant, qui n'a cessé de se dégrader. Un syndicat, le Snptes, estime ainsi qu'après l'afflux record d'étudiants à la rentrée 2020, ce sont 36 000 agents qui manquent pour revenir à un taux d'encadrement de 15 étudiants par enseignant (taux de 2007 et correspondant la moyenne des pays de l'OCDE), l'équivalent de 4,5 fois l'université d'Aix-Marseille.

Nous demandons donc un plan d'investissement dans l'enseignement supérieur, qui augmente le nombre de places offertes aux étudiants, prévoit un plan de recrutement massif d'enseignants-chercheurs et des moyens matériels pour les universités. L'État doit garantir une place pour chaque étudiant dans la filière de son choix.